

1/3	Forêts mélangées de ravins et de versants	41.4
	Forêts de ravins	9180

Directive habitat : Oui

Habitat prioritaire : Non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

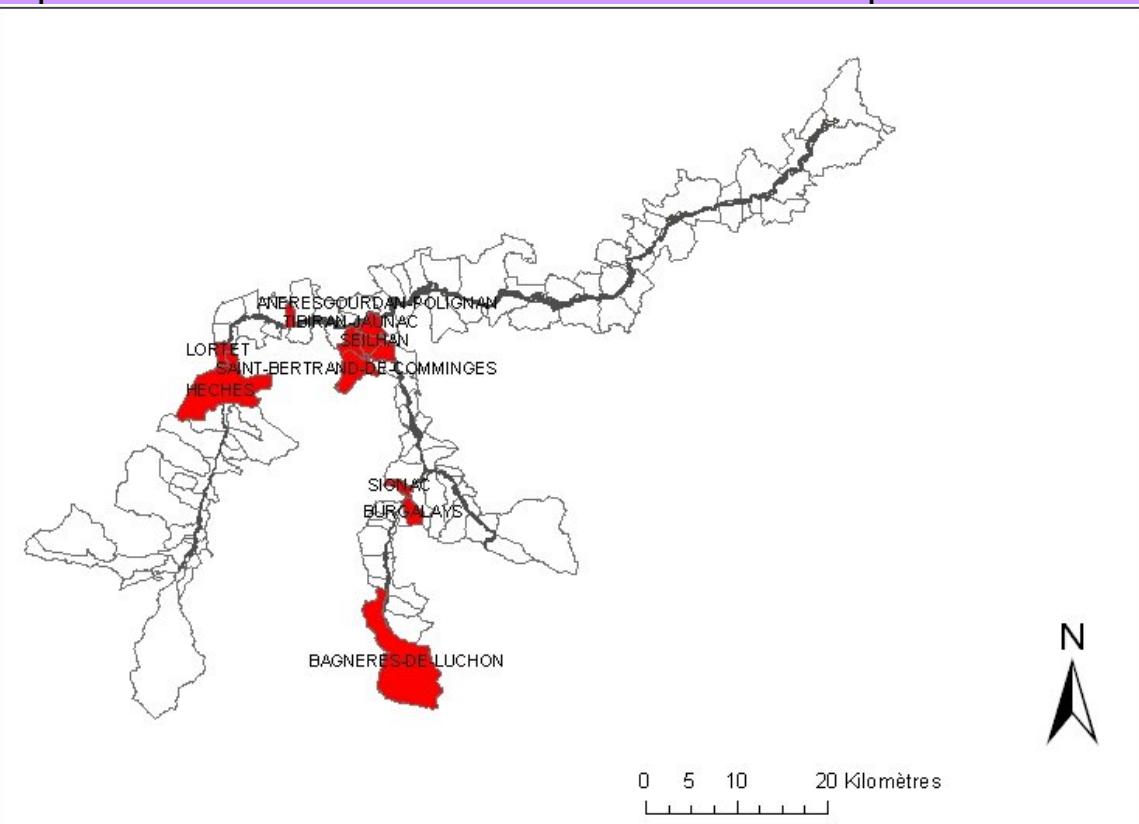
L'habitat, sous ses différentes formes, est présent en de nombreux points en Europe et en France, aux étages collinéen et montagnard, sur de fortes pentes ou des ravins offrant des substrats peu stabilisés.

En Midi-Pyrénées, il est signalé sur la chaîne pyrénéenne, sur les pentes d'autres massifs montagneux (dont Montagne Noire et bordure sud du Massif Central) et dans les gorges de différents cours d'eau (Tarn, Garonne, Aveyron, Lot...).

Tiliaie-frênaie, surplombant la Neste entre Bizous et Hautaget (Photo J-M. Parde)



Carte de répartition sur le site et commentaires : communes où l'habitat est présent



2/3	Forêts mélangées de ravins et de versants	41.4
	Forêts de ravins	9180

Autres intitulés

9180-3 : Ormaies à Orme de montagne et Androsème

9180-10 : Tillaies hygrosciaphiles, calcicoles à acidiphiles, du Massif Central et des Pyrénées

Forêts caducifoliées de l'Europe tempérée, classe : *Querco roboris-Fagetea sylvaticae*

ordre : *Fagetales sylvaticae*

Forêts collinéennes non acidiphiles ni xéroclines, sous-ordre : *Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae*

Forêts de ravins et de pentes fortes atlantiques et collinéennes, alliance : *Polystico setiferi-Fraxinion excelsioris* (3) association : *Hyperico androsaemi-Ulmietum glabrae*

Forêts montagnardes (et parfois collinéennes), sous-ordre : *Fagenalia sylvaticae*

Erablaies ou Tillaies en situation confinée, calcicoles à acidiphiles, alliance : *Tilio platyphyllyi-Acerion pseudoplatini*

Association : *Phyllido scolopendri-Tilietum platyphyllyi* (10)

La présence de forêts calcicoles sèches (Sous-Orde : *Cephalanthero rubrae-Fagenalia sylvaticae*) n'est pas écartée.

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : habitat présent ça et là en moyenne et basse vallée d'Aure (à Hêches, Lortet, Anères et Hautaget), sur la Pique (à Luchon et plus en aval à Signac et Burgalays), sur la Garonne dans la région de (Seilhan, de St-Bertrand de Comminges, de Tibiran-Jaunac et de Gourdan-Polignan, voire sur Montsaunès).

Cet habitat n'est observé que sur des fortes pentes de 100 à plus de 150%, l'exposition est indifférente, la situation topographique correspond à des gorges ou à des rebords de terrasses.

Le substrat est nécessairement instable, qu'il s'agisse de bordures caillouteuses de terrasses alluviales ou de milieu ébouleux sur terrains fracturés sur calcaires ou terrains siliceux.

L'habitat peut se limiter à de faibles surfaces de terrain instable, entre deux zones plus équilibrée occupées par la chênaie ou la hêtraie, d'où certaines difficultés de caractérisation sur des unités de relevés trop grandes.

Les sols sont en général riches en humus dû à la décomposition de la litière, mais les galets peuvent parfois affleurer. Le milieu est en général frais à humide du fait de la pente (bords de terrasse) ou du confinement (gorges, près de l'eau). Lorsque l'habitat est sur des parties haut perchées, il est plus sec.

Physionomie et structure : L'habitat en situation ombragée à Humide (Burgalays, Hautaget/Anères) est constitué d'une strate arborée dominée par les tilleuls accompagnés du Frêne et par des érables (sycomore ou champêtre). La strate arbustive peut être plus ou moins recouvrante. Elle est constituée de noisetiers, d'aubépine, du grand houx et du Camérisier à balais (*Lonicera xylosteum*), supportant souvent le Tamier (*Tamus communis*) et des formes arbustives participant à la régénération des espèces de la strate arborée (jeunes tilleuls et ormes notamment).

La strate herbacée peut être assez à très ouverte et est parfois dominée par des fougères (*Scolopendre*, *Aspidium à cils raides*), ainsi que par des espèces moins élevées appréciant l'ombre et la fraîcheur (*Saxifrage hirsute*, *Pâturin de chaix* - *Poa chaixii*, à basse altitude à Hautaget, *Luzule des bois*, *Mercuriale pérenne*). Les mousses peuvent également couvrir une part importante du substrat rocheux.

La communauté **sèche**, encore insuffisamment caractérisée ici, semble également formée d'une strate arborée de tilleuls. Un des relevés comprend du buis au niveau arbustif, mais c'est insuffisant pour la caractérisation d'un sous-type à Buis. La strate herbacée comprend quelques fougères, la Cardamine impatiante, le Lamier jaune, ...

Cortège floristique :

(UE : 9180-3) : *Ulmus glabra*, *Corylus avellana*, *Polystichum setiferum*, *Pulmonaria affinis*, *Saxifraga hirsuta*, *Fraxinus excelsior*, *Acer campestre*, *Fagus sylvatica*, *Hedera helix*, *Crataegus monogyna*, *Ilex aquifolium*, *Tamus communis*, *Mercurialis perennis*

(UE : 9180-10) : *T. platyphylls*, *Tamus communis*, *Polystichum aculeatum*, *Ulmus glabra*, *Tilia cordata*, *Fraxinus excelsior*, *Corylus avellana*, *Acer campestre*, *Phyllitis scolopendrium*, *Polystichum aculeatum*, *Lonicera xylosteum*, *Cardamine impatiens*, *Galium odoratum*, *Lamium galeobdolon*.

Observation sur le site

Observateur(s) : Parde Jean-Michel, Rumeau Maylis AREMIP.

Date(s) d'observation : juin, octobre 2007

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : **Bonne typicité** - L'habitat est justifié par la nature du substrat, dont l'instabilité semble un facteur constant, par la présence des espèces caractéristiques du cortège floristique, citées ci-dessus, notamment par l'importance dans le cortège arboré des **essences nomades** (Orme des montagnes, Frêne, Tilleuls, Erables). Le sous type **9180-3**, est justifié par la présence en plus de arbres précédemment cités, de fortes nappes de noisetiers, du scolopendre (Anères-Hautaget), de l'Aspidium à cils raides, de la Pulmonaire affine, alors que le **9180-10** (Seilhan, Burgalays, Signac, Gourdan-Polignan) l'est par la présence du Tamier, du Camérisier à balais, du Lamier jaune, de l'Aspérule odorante et de la Cardamine impatiente.

Recouvrement : les surfaces occupées sont 8.52 ha d'habitat pur, 12.6 ha en mélange (sur 5068.84 ha), occupant respectivement 6 et 11 polygones (sur 4257) et représentant 0.42% de tous les habitats présents

Représentativité : cet habitat, bien que localisé, occupe sur le site une surface non négligeable. Liée aux ruptures de pentes, sa présence est régulièrement associée au voisinage du cours des rivières. Il peut contribuer légèrement à leur dynamique par des apports, probablement faibles, de blocs décrochés voire d'arbres tombés. Il présente une grande originalité du fait de son fonctionnement écologique.

Intérêt patrimonial : Sa valeur patrimoniale est forte du fait de la présence d'arbres souvent âgés, propices à la présence d'insectes du bois et d'oiseaux (Pic noir, Pic mar, ...). Sa flore peut présenter des caractères assez originaux, notamment dans le bas des vallées où il sert de zone de persistance ou de diffusion à des espèces montagnardes (ex. *Poa chaixii* et *Polygonatum odoratum* à Hautaget et Anères, *Lunaria rediviva* et *Dentaria pinnata* à Burgalays).

Dynamique de la végétation : Le processus d'évolution semble impliquer au départ, une végétation herbacée d'éboulis, puis des fruticées à noisetiers, ensuite l'habitat pionnier à Orme, Frênes, Erables se développe, enfin cette phase pionnière subit une maturation lente, les essences non pionnières (Chêne pédonculé, Hêtre) restent normalement en périphérie. La dynamique peut être relancée par des éboulements ou plus ponctuellement par des décrochements d'arbres entraînant une partie de leur système racinaire. Les facteurs de cette dynamique sont la pente (gravité) et l'arrêt de l'exploitation des bois (maturation des arbres).

Habitats en contact : végétation des parois calcaires (UE : 8210) ; végétation des parois siliceuses (UE : 8220) ; végétation des parois calcaires (UE : 8210) ; Chênaies (Cor. 41.2) ; hêtraie (Cor. 41.1) ; Forêts de saules blancs ou Aulnaie-Frênaie (UE : 91 E0) ; Fourrés (Cor. 31.8).

Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Il n'existe pas de pratique spécifique concernant cet habitat.

On note que certaines formations (ex. à Signac, à Seilhan et à Tibiran-Jaunac), situées dans des conditions locales chaudes ou de basse altitude, sont exposées à la colonisation par les robiniers.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir la dynamique naturelle des habitats
- Eviter le piétinement

Préconisations de gestion

Vigilance par rapport à l'envahissement du robinier. Chantiers pilotes adaptés à la limitation de cette espèce (cf. méthodes de régulation de cette espèce invasive) si des opportunités se font jour.
Suivi de la dynamique en l'absence de l'exploitation des gros bois.

Sources documentaires

MNHN, **Cahier d'Habitats Forestiers** (Tome 1)

Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne, EUR15-1999, 132 p.

Muller S. (2004) – **62 plantes invasives en France** – Publications scientifiques du Muséum, MNHN 168 p